

**Carrier, Lynda (BAPE)**

**À:** Pablo-A Montenero Rousseau 6211-24-077  
**Objet:** RE: DQ7.1-RE: Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus-Documentation demandée

**De :** Pablo-A Montenero Rousseau [mailto:pablo.mr@mrclotbiniere.org]

**Envoyé :** 2 novembre 2015 11:30

**À :** Carrier, Lynda (BAPE)

**Cc :** 'Stéphane Bergeron'

**Objet :** DQ7.1-RE: Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus-Documentation demandée

Bonjour Madame Carrier,

Vous trouverez en pièce jointe la résolution d'appui de la MRC au projet en objet.

Concernant la question de la Commission *Est-ce que des paysages du secteur du projet sont identifiés au schéma d'aménagement et de développement de la MRC comme ayant une valeur particulière ou méritant d'être protégés, par exemple les points de vue à partir de la route 216 à Saint-Sylvestre?*

La réponse est non. La notion des paysages abordée au SADR se veut une aspiration pour le futur sans qu'aucune mesure normative ou volontaire ne soit évoquée.

En espérant le tout conforme à vos attentes.

Salutations cordiales !

**Pablo A. Montenegro-Rousseau, M. ATDR**

*Responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*



6375, rue Garneau  
Sainte-Croix, Qc.  
G0S-2H0

T 418 926.3407

F 418 926.3409

[pablo.mr@mrclotbiniere.org](mailto:pablo.mr@mrclotbiniere.org)





## PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE



### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

TENUE LE 9 AVRIL 2014

126-04-2014

#### PROJET D'ÉOLIENNES À SAINT-SYLVESTRE

ATTENDU QU'Hydro-Québec Distribution a lancé un appel d'offres pour 450 mégawatts (« MW ») d'électricité produite par des installations éoliennes (l'Appel d'offres HQD);

ATTENDU QU'en vertu de l'appel d'offres HQD, 300 MW sont réservés pour la région du Bas Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et 150 MW pour l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE pour être éligible à l'Appel d'offres HQD, les projets doivent :

- prévoir la participation, à hauteur d'au moins 50% du contrôle du Projet, du milieu local, soit une municipalité régionale de comté, une régie intermunicipale, une municipalité, une communauté autochtone ou une coopérative; et
- obtenir une résolution reconnaissant le projet de chacune des municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) dans lesquelles se situe le projet;

ATTENDU QUE Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. (« RES Canada ») développe depuis plusieurs mois un projet de parc éolien dans les municipalités de Saint-Sylvestre et de Saint-Séverin (le « Projet RES Canada »);

ATTENDU QUE le conseil de chacune des municipalités de Saint-Sylvestre et de Saint-Séverin, a adopté une résolution d'appui au Projet RES Canada et la signature d'un protocole d'entente de partenariat avec RES Canada;

ATTENDU QUE RES Canada a informé la MRC de Lotbinière du développement du Projet sur son territoire;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu de reconnaître officiellement que RES Canada développe le Projet RES Canada sur le territoire de la MRC de Lotbinière et appuie le développement d'un tel projet, sujet au respect de la réglementation et des Lois applicables.

Résolution adoptée  
Copie conforme, certifiée par

Daniel Patry directeur général  
Le 10 avril 2014